la gazette de la Sensée

N° 29
JUIN 2015

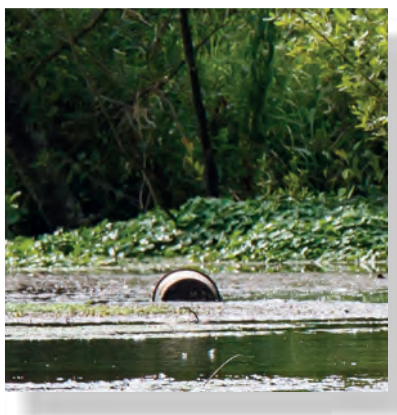

Unanimité : expression de la totalité des opinions dans le même sens. Dans la même Sensée a-t-on envie de dire en évoquant la réélection, à l'unanimité donc, de Charles Beauchamp à la présidence du conseil d'administration de l'Institution interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée. Cette élection est intervenue après l'installation des nouveaux conseils départementaux (héritiers des conseils généraux) du Nord et du Pas-de-Calais. Chacune des deux collectivités a désigné cinq conseillers départementaux au sein du conseil d'administration de l'Institution. Sur les 10 élus, on compte 8 « nouveaux » et on note une « féminisation » due à l'introduction de la parité dans le scrutin départemental. Charles Beauchamp n'a pas manqué de remercier Martial Stienne, Julien Olivier et Jean-Claude Hoquet qui ne se représentaient pas aux élections départementales de mars et ont ainsi quitté l'Institution dont ils furent des « piliers ». Créée en 1988 par les deux Départements, l'Institution a tracé sa route en passant par un Contrat de rivière et une longue étude hydraulique globale, pour rejoindre dès 2004 un Sage – Schéma d'aménagement et de gestion des eaux – qui sera lors de son achèvement en 2016 le point d'ancrage réglementaire de la vallée de la Sensée. *« Le travail n'est pas terminé »* souligne toutefois Charles Beauchamp. L'étude hydraulique a débouché sur de nombreux travaux que les EPCI doivent prendre en charge… *« Mais les inter-communalités se heurtent à des problèmes économiques quand il ne s'agit pas de l'absence de prise de compétences adaptées. »* Le travail n'est pas terminé et il passera sans doute entre les mains d'un syndicat mixte, structure vers laquelle l'Institution devrait évoluer pour se conformer aux exigences des réformes territoriales. Dès à présent, le nouveau conseil d'administration se penche sur deux opérations majeures : le curage du décanteur de Tortequesne, la réhabilitation du bras mort de la Sensée. Opérations urgentes auxquelles s'ajoutent la perspective du « chantier du siècle » : le canal Seine-Nord Europe, et la vigilance nécessaire pour garder les « portes » de ce château d'eau unanimement reconnu qu'est la vallée de la Sensée (21 millions de mètres cubes d'eau potable pompées chaque année).

Pas-de-Calais Le Département
Nord le Département
Agence de l'eau
Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée

Un conseil d'administration féminisé

Les résultats des élections départementales de mars 2015 ont donné un nouveau visage à l'Institution interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée, *créée il faut le rappeler* par les deux conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais. Ces conseils ne sont plus généraux mais départementaux, ils continuent toutefois à veiller sur l'Institution et à la financer. Chaque nouvelle assemblée a désigné cinq représentants appelés à siéger au conseil d'administration de ladite Institution. Pour le Nord, il s'agit de Charles Beauchamp (canton d'Aniche), Sylvie Labadens et Nicolas Siegler (canton de Cambrai), Caroline Sanchez (canton de Douai) et Frédéric Delannoy (canton de Sin-le-Noble). Le Pas-de-Calais sera représenté par Bénédicte Messeanne-Grobelny et Pierre Georget (canton de Brebières), Nathalie Delbart (canton de Béthune), Évelyne Dromart (canton de Bapaume) et Emmanuelle Leveugle (canton de Beuvry). Six femmes et quatre hommes; une féminisation qui s'explique par l'introduction de la parité dans le scrutin départemental. Chaque canton a élu un binôme homme-femme.

P. Georget, É. Dromart, Ch. Beauchamp, S. Labadens, N. Siegler et B. Mayeux, maire de Tortequesne sur le site du décanteur.

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le 3 juin à Douai pour procéder à l'élection du bureau. Charles Beauchamp, seul candidat, a été réélu président à l'unanimité. Il tient les rênes de l'Institution depuis 2001 et connaît la vallée de la Sensée dans tous ses méandres.

Pierre Georget a été élu premier vice-président. Maire de Vitry-en-Artois où il a entamé un quatrième mandat, Pierre Georget, 64 ans, est aussi le président de la communauté de communes Osartis-Marquion très « présente » dans le périmètre du Sage de la Sensée ce qui lui donne l'occasion de travailler régulièrement sur des problématiques hydrauliques ou hydrographiques.

Sylvie Labadens a été élue deuxième vice-présidente. La vice-présidente du conseil départemental du Nord, chargée des relations internationales, faisait partie de l'ancien conseil d'administration et a suivi de très près tous les dossiers de la Sensée. Âgée de 50 ans, infirmière scolaire, Sylvie Labadens est élue à Cambrai depuis 2001, adjointe au maire chargée de l'éducation, depuis 2008.

Emmanuelle Leveugle, 49 ans, a été élue troisième vice-présidente. Adjointe au maire de Beuvry dans le Pas-de-Calais, elle est depuis quelques semaines la nouvelle présidente d'Eden 62 (Espaces départementaux naturels) syndicat mixte qui a pour mission d'aménager et de gérer les espaces naturels sensibles du Pas-de-Calais, propriétés du Département, du Conservatoire du Littoral, de communes ou d'organismes privés, et d'y accueillir le public. Elle sera donc « dans son élément » dans la verte vallée de la Sensée.

Pour parfaire la présentation du nouveau conseil d'administration, ajoutons que Nicolas Siegler, 34 ans, est adjoint au maire de Cambrai; Caroline Sanchez, 38 ans, est deuxième adjointe au maire de Lambres-lez-Douai; Frédéric Delannoy est le maire de la commune d'Hornaing et le président de la communauté de communes Cœur d'Ostrevent (CCCO); Bénédicte Messeanne-Grobelny est vice-présidente du conseil départemental du Pas-de-Calais chargée du développement économique et numérique, des pôles de compétitivité, de l'artisanat, de l'économie sociale et solidaire; Nathalie Delbart, vice-présidente du conseil départemental du Pas-de-Calais chargée de la culture, de la citoyenneté, de la vie associative et de l'éducation populaire; Évelyne Dromart est maire de Morchies et vice-présidente de la communauté de communes du Sud Artois.

Charles Beauchamp a donné aux 8 « nouveaux » une petite leçon d'histoire sur la Sensée, depuis l'hiver 1944 et la décision du préfet de connecter la rivière aux étangs… engageant ainsi l'envasement de ces étangs, jusqu'à l'avènement du Sage – Schéma d'aménagement et de gestion des eaux – en 2004 sur un bassin-versant de 850 kilomètres carrés (et 134 communes, 97 du Nord et 37 du Pas-de-Calais) en passant par la signature du Contrat de rivière Sensée en 1992, le curage des étangs en 1993-1994, la création du décanteur de Tortequesne en 2000, la réunion du Comité de rivière à Oisy-le-Verger le 22 décembre 2000, la réalisation d'une étude hydraulique globale de 2003 à 2011… Les fondamentaux de l'Institution. Et le nouveau conseil d'administration est vite entré dans le vif du sujet avec une première sortie sur le terrain le 24 juin dernier, au décanteur de Tortequesne puis sur les pavés devant le « bras mort » de la Sensée à Aubencheul-au-Bac et Aubigny-au-Bac. Le curage du décanteur rempli à 75 % et la réhabilitation du « bras mort » sont deux objectifs majeurs de l'Institution. Ce curage, *« opération pas facile ni courante »* selon Ch. Beauchamp, devrait coûter 1 million d'euros. 50000 mètres cubes de sédiments (résultant de l'érosion et des défauts d'assainissement) seront retirés et déposés sur 5 hectares de terrains loués à des agriculteurs. Ce mois de juillet verra le lancement des fouilles archéologiques pilotées par les services archéologiques des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Le « bras mort » n'attend plus que la convention signée par la communauté d'agglomération du Douaisis pour lancer l'étude d'impact et finaliser le dossier « loi sur l'eau ».

Frédéric Delannoy | Nathalie Delbart | Emmanuelle Leveugle | Bénédicte Messeanne-Grobelny | Caroline Sanchez

En juin 2001 dans le numéro 1 de La Gazette, nous écrivions: *« Ça se décante !*

Le décanteur doit permettre de "clarifier" la situation, même si les causes d'envasement de l'amont n'ont pas encore été réglées… Et tant qu'elles ne le sont pas, l'Institution va prendre en charge l'entretien du décanteur (il devait incomber aux communes de Tortequesne, Lécluse et Hamel). Ce "plan d'eau" artificiel est certes une nouvelle intervention humaine, mais cette fois bien réfléchie. Un nouveau chapitre de la riche histoire de la Sensée, en attendant l'étude hydraulique globale et de plus "sages" rebondissements ! »

Ils ont désormais la Clé du Sage !

Après l'installation du nouveau conseil d'administration de l'Institution interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée, la Commission locale de l'eau (Clé) du Sage de la Sensée a été mise à jour. Le Département du Nord a désigné Charles Beauchamp et Sylvie Labadens, le Département du Pas-de-Calais: Bénédicte Messeanne-Grobelny et Évelyne Dromart; Frédéric Delannoy et Emmanuelle Leveugle siègeront au sein de la Clé pour le compte de l'Institution. L'Institution attend – cet été sans doute - l'arrêté préfectoral qui validera ces nominations et la Clé pourra dès la rentrée de septembre prendre un nouveau rythme de travail, la validation du Sage étant très attendue en 2016.

De bons serviteurs de la Sensée

Réélu président de l'Institution, Charles Beauchamp a d'abord tenu à remercier trois anciens membres qui ne se représentaient pas aux élections départementales: Martial Stienne, Julien Olivier et Jean-Claude Hoquet. Martial Stienne, 69 ans, a été le conseiller général de l'ancien canton de Vitry-en-Artois de 1979 à 2015, soit 36 années au cours desquelles l'eau n'a jamais manqué ! Les étangs, la protection de la ressource, la lutte contre les inondations, le respect des usagers (pêcheurs, chasseurs, etc.) ont été ses chevaux de bataille durant son passage à l'Institution.

Julien Olivier, 73 ans, a été le maire de Marquion durant cinq mandats et le conseiller général de l'ancien canton de Marquion de 2001 à 2015 succédant à Michel Chopin qui présida d'ailleurs l'Institution. Julien Olivier s'est particulièrement intéressé au projet Seine-Nord Europe, suivant dès 1995 toutes les réunions consacrées à ce canal et se faisant le porte-parole écouté de l'Institution.

Le projet de canal Seine-Nord fut également une préoccupation constante pour Jean-Claude Hoquet, conseiller général de l'ancien canton de Bertincourt de 1999 à 2015. Ancien maire d'Hermies, il connaissait parfaitement l'histoire du canal du Nord.

La validation est en bonne voie

Les réunions pour élaborer le Sage de la Sensée se succèdent depuis le début de cette année 2015, l'objectif étant de valider ce Schéma d'aménagement et de gestion des eaux d'ici 2016. L'Institution met les bouchées doubles pour présenter et travailler avec les acteurs locaux sur les derniers documents. Ainsi en mars et juin derniers, deux sessions de commissions thématiques ont eu lieu afin de rédiger le document du Plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) et les diverses mesures qu'il propose pour gérer et restaurer le bassin-versant de la Sensée sur les six prochaines années. Parallèlement, deux réunions du comité de pilotage réunissant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, les DDTM, les DREAL et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ont eu lieu en mars et en mai afin d'analyser techniquement les documents et répondre aux remarques effectuées lors des commissions thématiques. Des prochaines réunions de Clé et des commissions thématiques sont prévues pour le troisième trimestre 2015.

Les commissions thématiques et la Clé doivent encore réfléchir sur deux documents essentiels devant accompagner le PAGD : l'évaluation environnementale qui mesure l'impact du projet du Sage sur l'environnement du bassin-versant et le règlement qui fixe des décisions opposables à toute personne publique ou privée sur le périmètre du Sage de la Sensée.

Définitions

Le Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) exprime le projet de la Commission Locale de l'Eau. Il expose les enjeux, définit les objectifs généraux, les conditions et les mesures prioritaires retenues par la Commission Locale de l'Eau pour les atteindre. Il précise les acteurs concernés, les délais et les modalités de mise en œuvre. Le PAGD est applicable à l'administration.

Le Règlement du Sage renforce et complète certaines mesures prioritaires du PAGD par des règles opposables aux tiers et à l'administration.

Perchlorates et espèces invasives, des pressions dont l'impact est méconnu

Deux stagiaires ont été accueillis au sein de l'Institution entre mars et juillet pour des périodes de deux mois chacun. Le stage d'Antoine Méplaux, habitant à Baralle, étudiant en DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) « Environnement et Déchets » portait sur les perchlorates et avait pour finalité de regrouper des informations concernant cette problématique et de mieux comprendre leurs origines et leurs impacts à l'échelle nationale, régionale et locale. Un vaste sujet et « pas encore bien compris ».

Les divers sels de perchlorates peuvent être utilisés dans de nombreuses applications industrielles, en particulier dans les domaines militaires et de l'aérospatiale (propulseurs de fusées, dispositifs pyrotechniques, poudres d'armes à feu). Les perchlorates peuvent se retrouver dans l'environnement à la suite de rejets industriels, mais également dans des zones ayant fait l'objet de combats pendant la première guerre mondiale. Les ions perchlorates sont très solubles dans l'eau.

Le second stage mené par Adrien Herbich, étudiant en DEUST « Technicien de la mer et du littoral » a porté sur les espèces exotiques envahissantes et la mise à jour de l'inventaire sur le périmètre du Sage. Des espèces végétales et animales n'en finissent pas d'apparaître, de se développer et de perturber le milieu en faisant disparaître les espèces locales, en atténuant donc la biodiversité. On peut citer la renouée du Japon, la moule zébrée ou encore le rat musqué. Des restitutions sont prévues lors de la prochaine session de commissions thématiques. Si vous constatez la présence d'espèces exotiques envahissantes sur le bassin-versant de la Sensée, vous pouvez contacter l'Institution.

Adrien à côté d'une berce du Caucase, espèce exotique invasive dont la sève provoque de graves brûlures.

« Le chantier Seine-Nord, on ne peut pas le rater ! »

Jamais deux sans trois ! Venu à Aubigny-au-Bac présenter en novembre 2014 à la Clé du Sage de la Sensée la reconfiguration technique et financière du projet Seine-Nord Europe, le député Rémi Pauvros était de retour devant la Clé (élargie à l'ensemble des communes concernées) dans le périmètre de la Sensée (à Raillencourt-Sainte-Olle) le 19 juin dernier pour donner les dernières nouvelles du futur canal, et présenter avec la Mission Seine-Nord de VNF, le bureau d'études Antea une synthèse des *« études de modélisation hydrogéologiques des impacts du canal sur les ressources en eau du bassin-versant de la Sensée et la définition des mesures nécessaires à leur préservation »*. Rémi Pauvros reviendra sans aucun doute en fin d'année !

Si la Clé et son président Charles Beauchamp reconnaissent que *« des réponses ont été apportées, des engagements tenus, des avancées faites »*, ils sont toujours *« interrogatifs sur l'étanchéité du futur canal, notamment face aux étangs d'Aubigny-au-Bac et de Brunémont, et sur la préservation de forages »*. La Commission locale de l'eau du Sage de la Sensée tient à jouer à fond son rôle de « vigie du bassin-versant ». Devant la complexité des échanges entre eaux superficielles et eaux souterraines dans la vallée de la Sensée, une vallée coupée en deux et marquée par la création de deux canaux sans exigences environnementales : *« le chantier Seine-Nord, on ne peut pas le rater »* a lancé Rémi Pauvros dont la mission parlementaire est terminée mais qui a confirmé *« la stabilité du portage du projet »*. Le Gouvernement a d'ailleurs pris trois décisions pour organiser la phase opérationnelle du chantier. Elles répondent à l'objectif d'un lancement de l'opération en 2017. Voies Navigables de France est chargé de la préfiguration de la société de projet du canal Seine-Nord Europe. L'objectif fixé par le Gouvernement est de disposer, à l'automne, de propositions sur les règles constitutives de cette société. Ces propositions s'appuieront sur l'avis des collectivités territoriales, et serviront de base à l'ordonnance de création de la société.

Les discussions vont être engagées sous l'égide de coordonnateurs qui seront prochainement désignés pour consolider et finaliser le financement du projet à travers la conclusion d'un protocole, réunissant l'État et les collectivités territoriales. La préfète de région Picardie, préfète coordonnatrice du projet, Nicole Klein, est chargée d'assurer la mission de coordination de la démarche « Grand Chantier », ainsi que les démarches administratives et réglementaires. Elle aura en outre la mission d'animer les démarches de démocratie participative en lien avec la future société de projet et les collectivités territoriales.

Revenons dans la vallée de la Sensée où les études de modélisation des niveaux d'eau montrent que *« globalement la mise en service du canal n'a aucun impact négatif sur les marais et les captages d'eau potable »*. Mais la neutralité du projet démontrée par les études doit se traduire concrètement dans sa réalisation. Ainsi le confinement du chantier de l'écluse et le maillage des réseaux d'eau potable sont envisagés pour pallier une éventuelle défaillance du captage d'Oisy-le-Verger. Ces mesures seront définies progressivement sous le contrôle du comité de pilotage des études, de l'Observatoire de l'environnement mis en place par VNF, en y associant l'Institution « vigie ».

Construit en souterrain au début du 20e siècle à un niveau très profond, le canal du Nord ne comporte pas d'étanchéité l'isolant de l'environnement géologique traversé. Aujourd'hui, il abaisse le niveau de la nappe et vient la plupart du temps y prélever de l'eau. *« Demain,* affirme la Mission Seine-Nord, *à la différence du canal du Nord, le canal Seine-Nord Europe n'interférera plus avec la nappe sur son bief de partage, il comportera une étanchéité et sera exclusivement alimenté par l'Oise. Cela aboutira à un relèvement de la nappe d'environ 5 mètres dans les collines de l'Artois et favorisera l'exploitation des captages agricoles nécessaires à l'irrigation ainsi que l'alimentation des cours d'eau »*.

En prélevant dans la nappe, le canal du Nord apporte actuellement de l'eau vers trois captages situés à proximité et dont il faudra maintenir le fonctionnement pour assurer la neutralité hydraulique d'ensemble.

La chanson en Sensée

Il y a dix ans déjà, nous rencontrions à Oisy-le-Verger, en pleine Sensée, un professeur de lettres et de cinéma (au lycée Corot de Douai) qui entamait une nouvelle vie. Bercée par le souffle des vents du Nord et la voix de Jacques Brel, Françoise Hautfenne s'était lancée en 2002 dans l'aventure de la chanson.

En avril 2005, elle livrait son premier album « De Haan », du nom néerlandais d'une station balnéaire de la côte belge. Très vite Françoise offrit ses chansons au public, entourée sur scène par Norbert Galo à la guitare et Claire Galo à la harpe. De cette association est née progressivement une ambiance musicale originale. Un deuxième album « Palimpseste », titre aux consonances magiques, sortit en mai 2009… Depuis, Françoise Hautfenne a promené le spectacle « La maison de guingois » dans le nord de France et à Paris essentiellement. Cinq ans se sont écoulés et l'artiste a voulu enregistrer ses nouvelles chansons (testées devant le public) célébrant au fil du quotidien nos petits bonheurs, nos petites douleurs, nos humeurs… Elle a confié une nouvelle fois le projet à Norbert Galo, l'enregistrement s'est déroulé dans son studio l'Enclume à Rumaucourt. *« J'ai voulu une couleur musicale très proche de ce que nous faisons sur scène, juste les guitares de Norbert et la harpe de Claire. C'est une ambiance musicale que j'aime, subtile, originale. À peine quelques percussions légères »* dit Françoise. « Éphéméride » est sorti en novembre 2014, les visuels de l'album ont été confiés à Marie Nigoul, une photographe de talent. Venue de Tarbes, Marie Nigoul « s'est immergée » dans les paysages d'étangs et de marais. « Paisible une péniche glisse / Aux rives les bois s'alanguissent / Et les couleurs se font puissantes / Dans la lumière douce et rasante / Nous revenons les bras chargés / De fruits et de fleurs par brassées / Ça sent l'humus et la grisaille / Les cèpes et les feux de broussailles. »

Contact : 06 73 58 35 90

Un pêcheur sensé être dans le coup !

Ronny Vaillant a 13 ans, il habite Plouvain, il a découvert cannes et hameçons en famille dans les marais et les étangs de la Sensée et il pratique la pêche de compétition depuis cinq ans. Vice-champion de France minime, il représentera la France au championnat du monde de pêche sportive au coup organisé à Smederevo (Serbie), les 9 et 10 août 2015. Ronny a gagné son ticket en équipe de France lors d'un stage de présélection organisé dans le Tarn-et-Garonne. La pêche au coup est une technique qui consiste à attirer le poisson à un endroit déterminé appelé coup. Le principe parait simple, mais de nombreuses règles doivent être connues en fonction du lieu de pêche et de l'espèce de poisson recherchée. À partir d'un mélange de farines et de graines de toutes sortes, on confectionne une amorce qui sera lancée à une certaine distance du bord, déterminée par la longueur de la canne, en général entre 4 et 13 mètres. L'amorce par sa composition va attirer le poisson sur le coup, zone où l'on viendra pêcher avec une ligne flottante.

Photo fotogisele - Fotolia

L'été est la période propice pour découvrir les charmes de la vallée de la Sensée, pour randonner mais aussi pour pêcher…

Toutes les réactions, informations sont les bienvenues !

Contactez Fabrice Thiébaut, chargé de mission de l'Institution (depuis 2001) et Céline Blin, animatrice du Sage de la Sensée (depuis octobre 2013).

> Tél. 03 59 73 33 30
> Courriel : institution5962sensee@cg59.fr

La gazette de la Sensée

est réalisée par
Les Échos du Pas-de-Calais
pour le compte de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée.
Avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois- Picardie.

Directeur de publication : Charles Beauchamp
Rédaction et coordination : Céline Blin, Christian Defrance et Fabrice Thiébaut
Photos : Fabrice Thiébaut, Céline Blin et Jérôme Pouille
Maquette : Magali Crombez
Impression : *Léonce Déprez, Ruitz* - 43764 ex.
ISSN en cours

> Tél. 03 59 73 33 30
> courriel institution5962sensee@cg59.fr

http://www.sage-sensee.fr